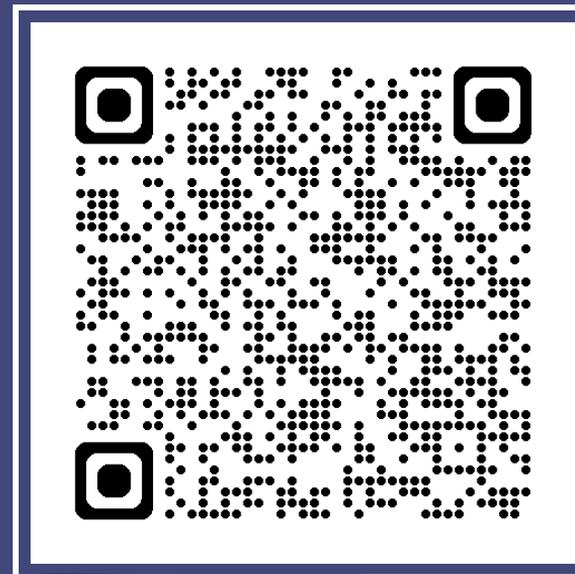


# Assemblée Générale Mixte 2025

---

20 mai 2025

Pavillon Dauphine, Paris



**SCANNEZ-MOI**

Pour accéder au Document  
d'Enregistrement Universel 2024

**74Software**

# Avertissement

Cette présentation contient des estimations prévisionnelles auxquelles sont associés des risques et des incertitudes concernant la croissance et la rentabilité de la société dans le futur. La société rappelle que les signatures des contrats de licences, qui représentent souvent des investissements pour les clients, sont historiquement plus importantes au deuxième semestre et de ce fait, peuvent engendrer des effets plus ou moins favorables sur la performance de fin d'année.

En outre, l'activité au cours de l'année et/ou les résultats réels peuvent être différents de ceux décrits dans le présent document, notamment en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes qui sont décrits dans le Document d'enregistrement universel 2024 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 mars 2025.

La distribution du présent document dans certains pays peut être soumise aux lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels cette présentation est diffusée, publiée ou distribuée devraient s'informer de telles restrictions et s'y conformer.

# 01

---

## Ouverture de l'Assemblée Générale



Pierre Pasquier  
Président du Conseil d'administration

# Assemblée Générale Mixte 2025

## Bureau de l'Assemblée Générale



Pierre PASQUIER  
Président du  
Conseil d'administration



Franck KELOGLANIAN  
Secrétaire du  
Conseil d'administration



Christophe BASTELICA  
Scrutateur  
représentant de Sopra GMT



Etienne DU VIGNAUX  
Scrutateur  
représentant de Sopra Steria

## Intervenants



Patrick DONOVAN  
Directeur Général

Commissaires aux comptes  
& Auditeurs de durabilité



Olivier JURAMIE  
Sandrine GIMAT

Jérôme NEYRET

# Déroulement de l'Assemblée Générale

- |    |  |    |  |
|----|--|----|--|
| 01 | Ouverture de l'Assemblée Générale                                    | 05 | Informations sur les résolutions proposées |
| 02 | Ordre du jour de l'Assemblée Générale                                | 06 | Séance de questions - réponses             |
| 03 | Rapport du Conseil d'administration                                  | 07 | Vote des résolutions                       |
| 04 | Rapports des Auditeurs de durabilité et des Commissaires aux comptes | 08 | Clôture de l'Assemblée Générale            |

# 02

---

## Ordre du jour de l'Assemblée Générale



Franck Kéloglanian  
Secrétaire du Conseil d'administration

# Ordre du jour

## Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement,
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
3. Affectation du résultat de l'exercice,
4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – Approbation de ces conventions,
5. Somme fixe annuelle à allouer aux membres du Conseil d'administration, en ce compris le(s) censeur(s),
6. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration,
7. Approbation de la politique de rémunération du Directeur général,
8. Approbation de la politique de rémunération du Directeur général délégué,
9. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration, en ce compris le censeur,
10. Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce,
11. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Pierre Pasquier, Président du Conseil d'administration,
12. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Patrick Donovan, Directeur général,

# Ordre du jour

## Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

13. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Éric Bierry, Directeur général délégué, depuis le 2 septembre 2024,
14. Renouvellement du mandat de Madame Nicole-Claude Duplessix en qualité d'administratrice,
15. Ratification de la cooptation de Monsieur Olivier Placca en qualité d'administrateur,
16. Renouvellement du mandat de Monsieur Olivier Placca en qualité d'administrateur,
17. Ratification de la cooptation de Monsieur Patrick Renouvin en qualité d'administrateur,
18. Ratification de la nomination de Monsieur Michael Gollner en qualité de censeur,
19. Renouvellement de Monsieur Michael Gollner en qualité de censeur,
20. Renouvellement du cabinet Forvis Mazars en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
21. Renouvellement du cabinet Aca Nexia en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
22. Renouvellement du cabinet Forvis Mazars en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité,
23. Renouvellement du cabinet Aca Nexia en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité,
24. Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L 22-10-62 du Code de commerce.

# Ordre du jour

## Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

25. Autorisation donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'annuler les actions propres détenues par la Société rachetées dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce,
26. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes,
27. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société,
28. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange,
29. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier,
30. Autorisation d'augmenter le montant des émissions décidées en application des 27e, 28e et 29e résolutions de la présente Assemblée,
31. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, hors offre publique d'échange,

# Ordre du jour

## Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

32. Limitation globale des délégations prévues aux 27e, 28e, 29e et 31e résolutions de la présente Assemblée,
33. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail,
34. Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés dans la limite de 5 % du capital social, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription,
35. Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés,
36. Modification de l'article 15 « Organisation du Conseil » des statuts de la Société afin d'apporter une précision concernant la détermination de la rémunération du Président du Conseil d'administration,
37. Modification de l'article 16 « Délibérations du Conseil » des statuts de la Société concernant l'utilisation d'un moyen de télécommunication et le recours à la consultation écrite,
38. Modification de l'article 17 « Pouvoirs du Conseil d'administration » des statuts de la Société afin de le mettre en harmonie avec les dispositions de l'article L. 225-36 du Code de commerce,

# Ordre du jour

## Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

39. Modification de l'article 23 « Collège de censeurs » des statuts de la Société afin d'en simplifier la rédaction et la mise en oeuvre,
40. Modification de l'article 29 « Accès aux Assemblées – Pouvoirs – Composition » des statuts de la Société concernant l'utilisation d'un moyen de télécommunication,
41. Modification de l'article 40 « Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social » des statuts de la Société afin de le mettre en harmonie avec les dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce.

## Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

42. Pouvoirs pour les formalités.

# 03

---

## Rapport du Conseil d'administration



Patrick Donovan  
Directeur Général



Traduction simultanée



# Entrer dans une nouvelle ère...



**UNE ENTITÉ CENTRALE COTÉE AU SERVICE DE SES SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE DE LOGICIELS D'ENTREPRISE**

**74SW**  
LISTED  
EURONEXT

**S'APPUYANT SUR DES MARQUES RECONNUES ET DES PRODUITS DE PREMIER PLAN**



**AVEC TOUJOURS LA MÊME RAISON D'ÊTRE :**

*Être un fournisseur technologique indépendant, créateur de valeur durable et de relations de confiance avec ses clients, collaborateurs et actionnaires, grâce à un portefeuille de produits de premier plan générant des résultats tangibles.*

# Avec des bases solides

**74SW**

LISTED  
EURONEXT

**EURONEXT PARIS -  
COMPARTIMENT B**

Bloomberg : 74SW:PW  
Reuters : 74SW.PA  
Capitalisation boursière  
au 31/12/2024: c. €821m

**PRINCIPAUX INDICES  
EURONEXT**

CAC Technology  
Euronext Tech Croissance  
Euronext PEA-PME 150

**ÉLIGIBILITÉ**

SRD  
PEA  
PEA-PME

**Top 5**

DES EDITEURS FRANÇAIS DE  
LOGICIELS D'ENTREPRISE

TOP 250  
NUMEUM – EY 2024

**26**

PAYS

**4 787**

SALARIÉS

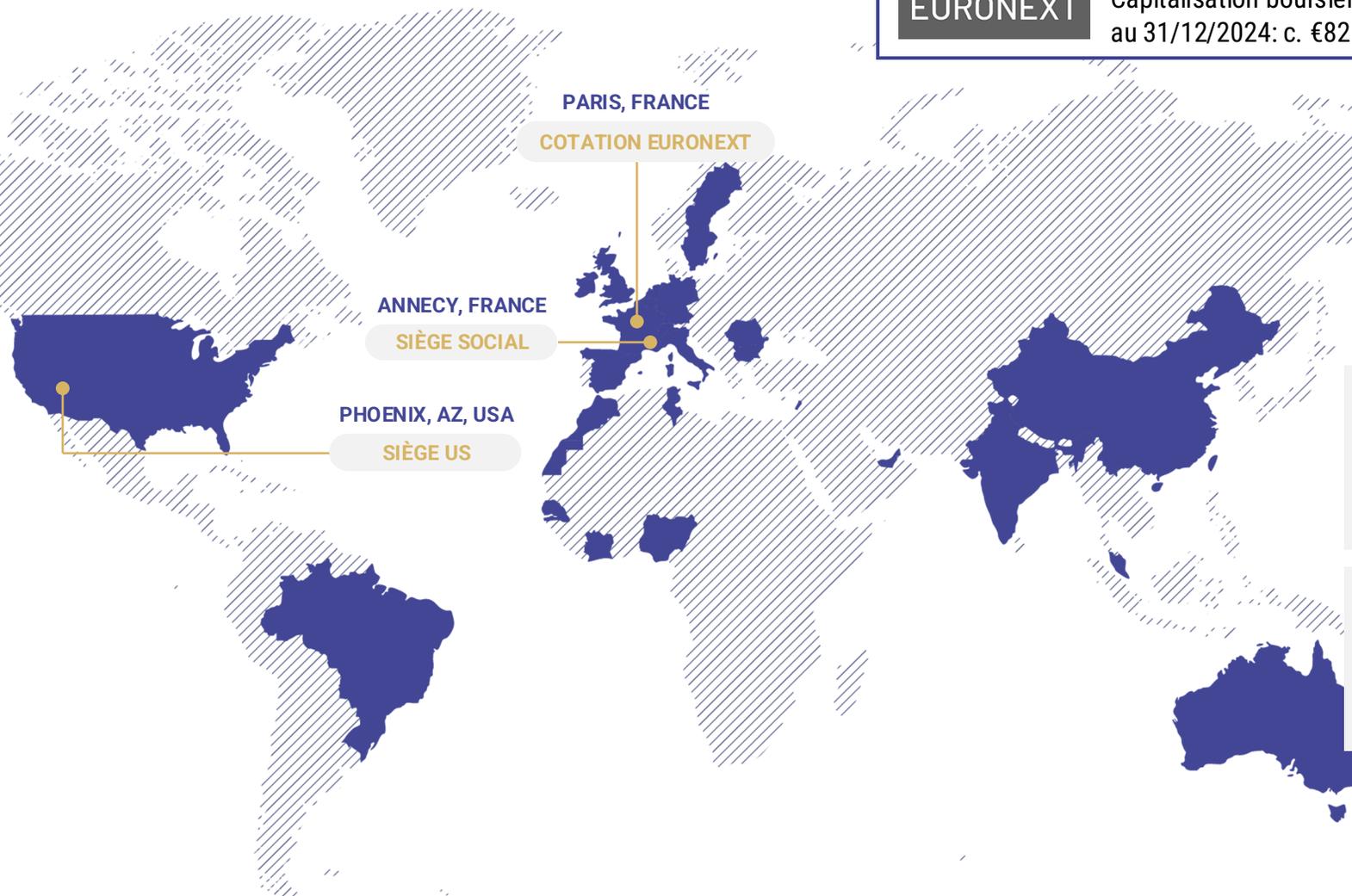
**>12 000**

CLIENTS

DISTRIBUTION DANS

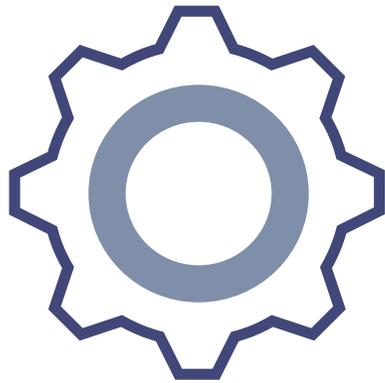
**>100**

PAYS



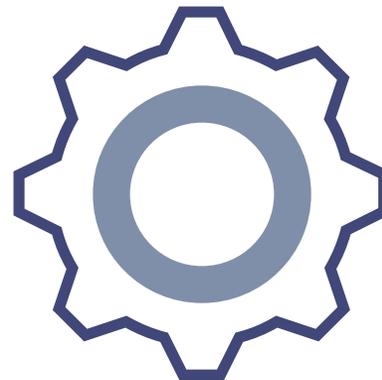
# Fidèles à nos racines et à notre culture

**NOS EMPLOYÉS**



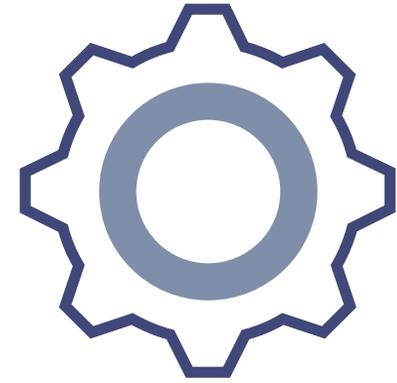
L'endroit où il faut être

Offrir une  
expérience client exceptionnelle



**NOS CLIENTS**

**NOS ACTIONNAIRES**



Construire un projet à long  
terme prévisible et rentable

# Un départ solide, ensemble !



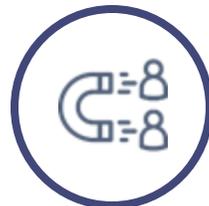
*CA proforma 2024 de 690,0 M€ en croissance organique de 5,6 %*



*Résultat opérationnel d'activité proforma 2024 de 94,0 M€ soit 13,6 % du CA*



*NPS record, fort engagement des salariés et rentabilité dans la fourchette haute des objectifs pour Axway*



*SBS en forte croissance, accélérant sa transformation et déployant avec succès de nouvelles offres*



# Chiffres clés 2024

Base pro forma, sauf indication contraire

## 690 M€

### Chiffre d'affaires

- ARR Axway : 246 M€
- ARR SBS : 225 M€

## +5,6 %

### Croissance organique

- Croissance de l'ARR Axway : 7,4 %
- Croissance de l'ARR SBS : 11,8%

## 13,6 %

### Marge opérationnelle d'activité

- Axway : 20,9 %
- SBS : 6,9 %

## 5,7 %

### Flux de trésorerie disponible sans effet de levier

- Consolidé IFRS  
(12m Axway + 4m SBS)

## 2,87 x

### Levier d'endettement

- Gearing : 0,47 x

## €1,67

### Résultat par action

- Consolidé IFRS  
(12m Axway + 4m SBS)

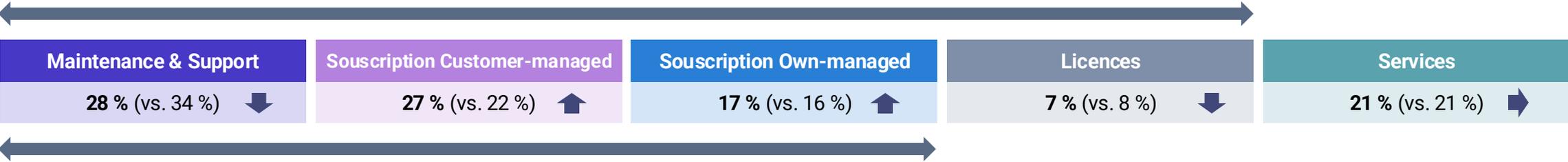
# Compte de résultat

	2024 Proforma 12m AXW + 12m SBS		2024 Consolidé IFRS 12m AXW + 4m SBS		2023 Publié Axway Standalone	
	M€	% du CA	M€	% du CA	M€	% du CA
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>690,0</b>		<b>461,9</b>		<b>319,0</b>	
Coût des ventes	241,3		141,7		87,2	
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>448,8</b>	<b>65,0%</b>	<b>320,2</b>	<b>69,3%</b>	<b>231,7</b>	<b>72,6%</b>
Charges opérationnelles	354,7		233,1		168,9	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>94,0</b>	<b>13,6%</b>	<b>87,7</b>	<b>19,0%</b>	<b>62,8</b>	<b>19,7%</b>
Charges liées aux stocks options	-5,8		-6,1		-4,2	
Amortissement des actifs incorporels	-19,6		-8,6		-3,2	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>68,7</b>	<b>10,0%</b>	<b>73,0</b>	<b>15,8%</b>	<b>55,4</b>	<b>17,4%</b>
Autres produits et charges	-17,7		-11,7		-7,9	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>51,1</b>	<b>7,4%</b>	<b>61,4</b>	<b>13,3%</b>	<b>47,6</b>	<b>14,9%</b>
Coût de l'endettement financier net	-18,3		-10,2		-4,6	
Autres produits et charges financiers	-5,9		-4,6		-0,2	
Charge d'impôt	-2,2		-7,4		-7,0	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>24,6</b>	<b>3,6%</b>	<b>39,3</b>	<b>8,5%</b>	<b>35,8</b>	<b>11,2%</b>
Résultat de base par action	0,85 €		1,67 €		1,71 €	

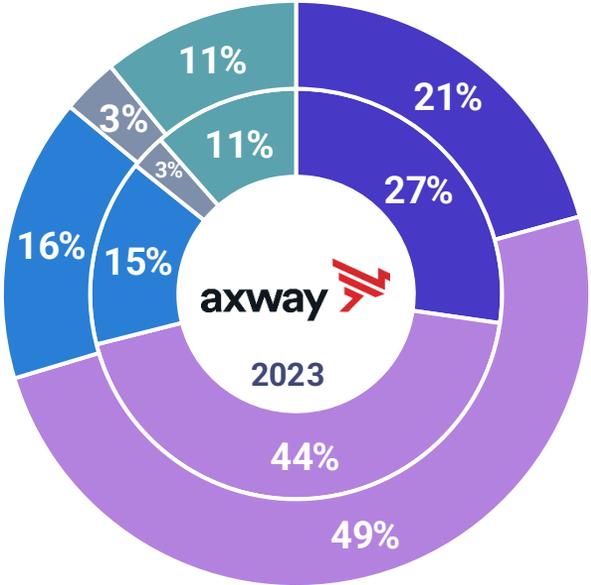
# Répartition du chiffre d'affaires par type

Structure de reporting des revenus

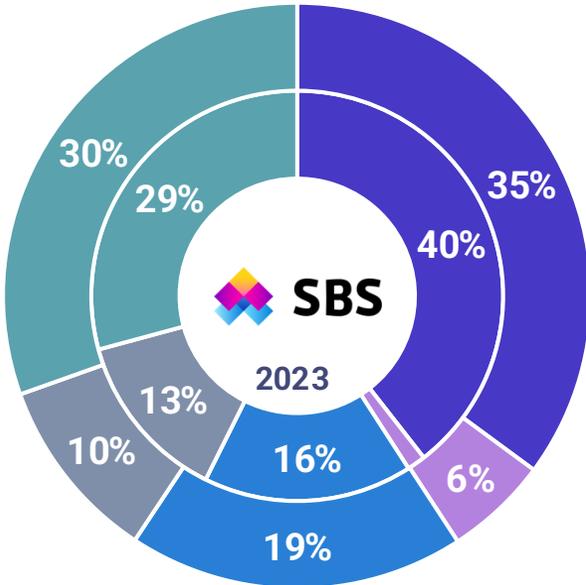
Chiffre d'affaires Produits à 79 % (vs. 79 %) du total



Chiffre d'affaire récurrent à 72% (vs. 71%) du total

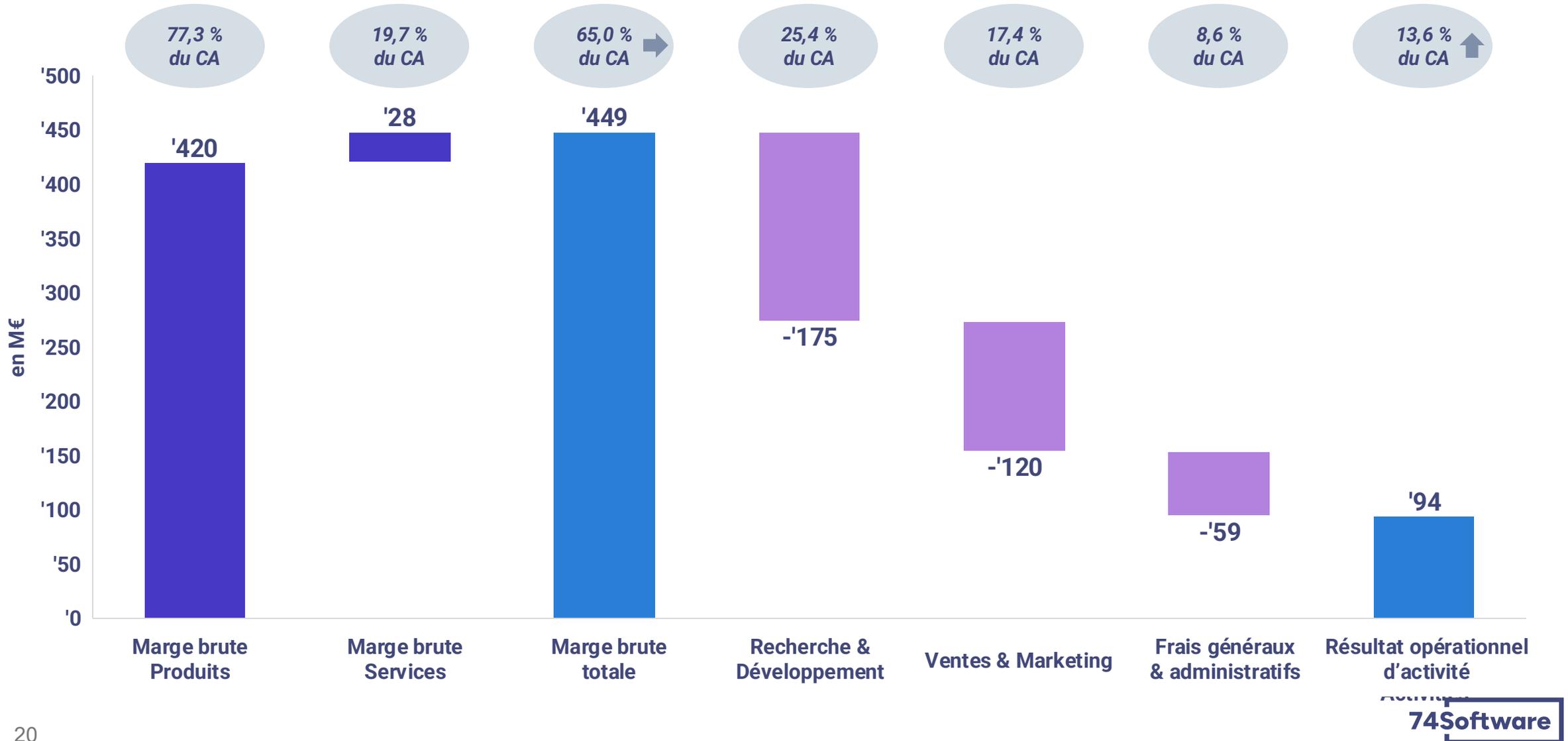


2024



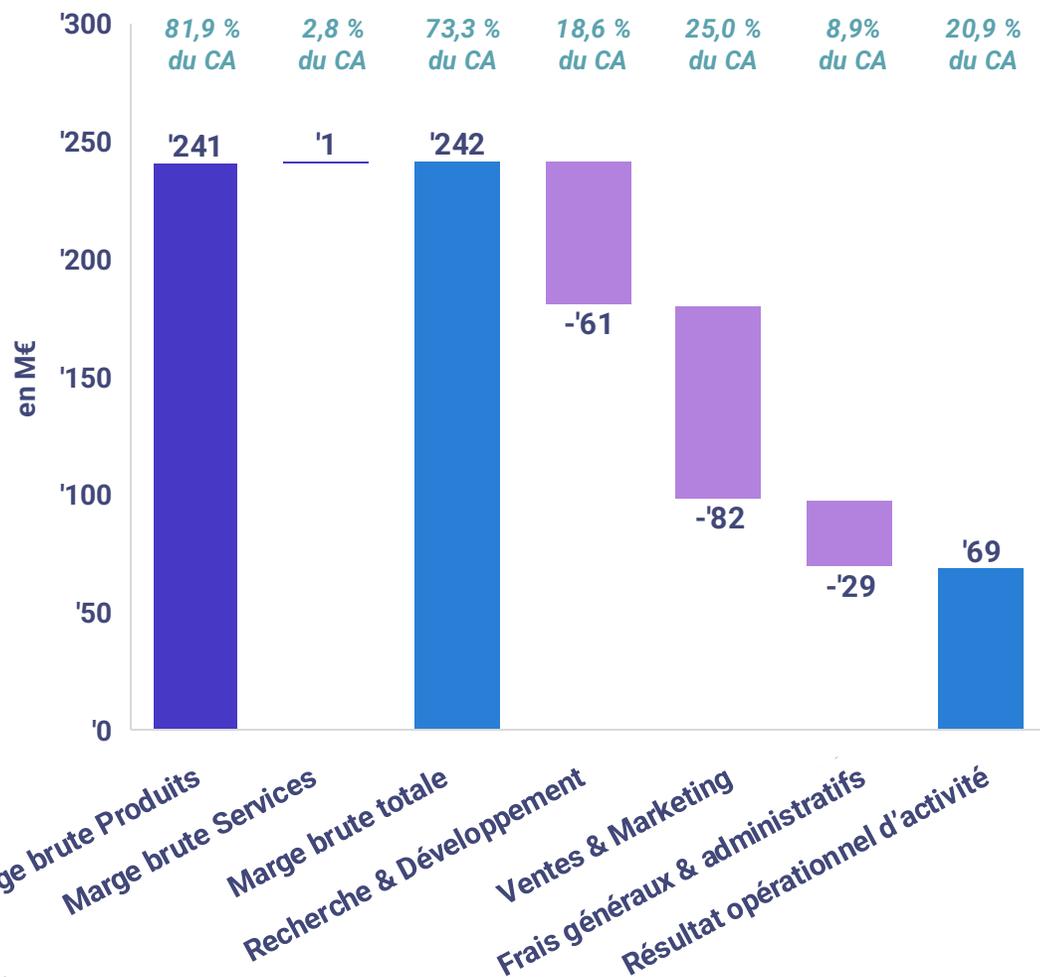
2024

# Résultat opérationnel d'activité

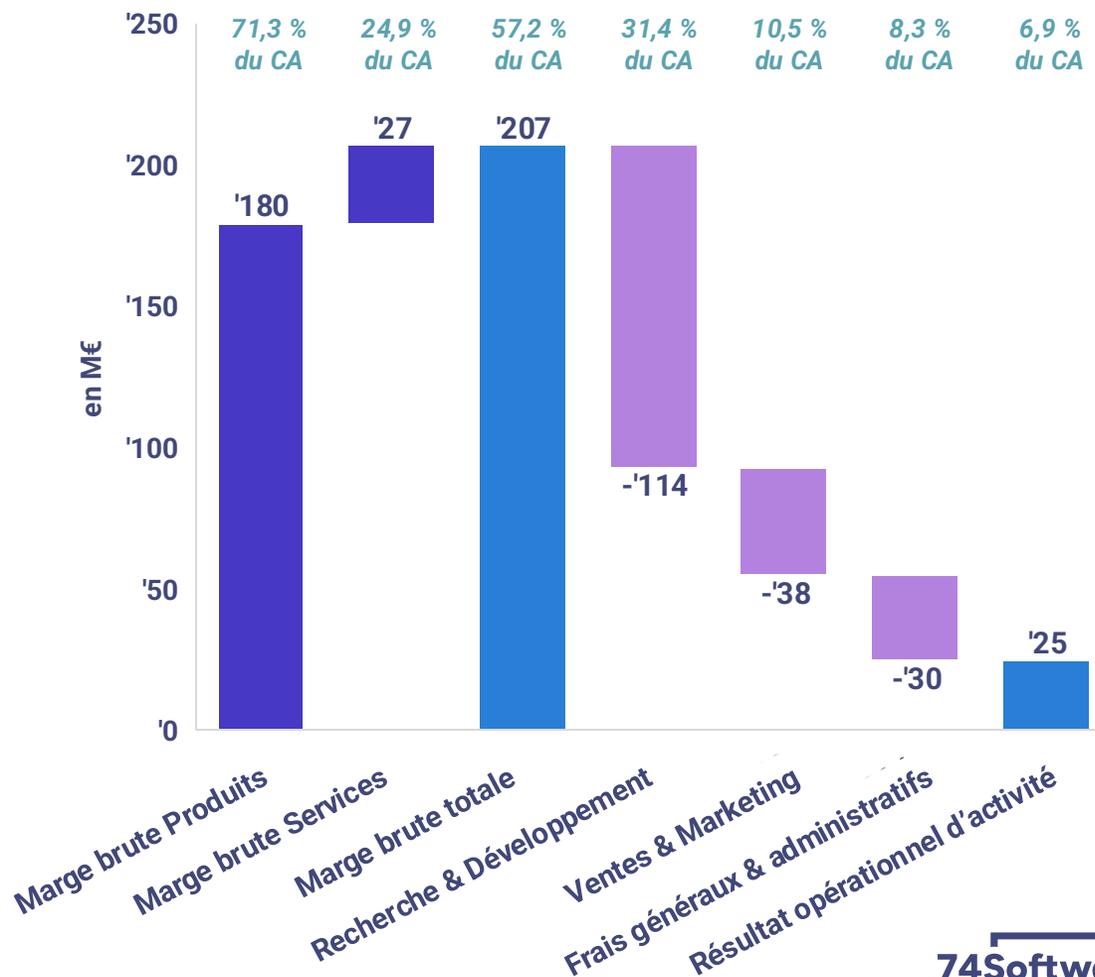


# Marges opérationnelles d'activité

axway 



 SBS



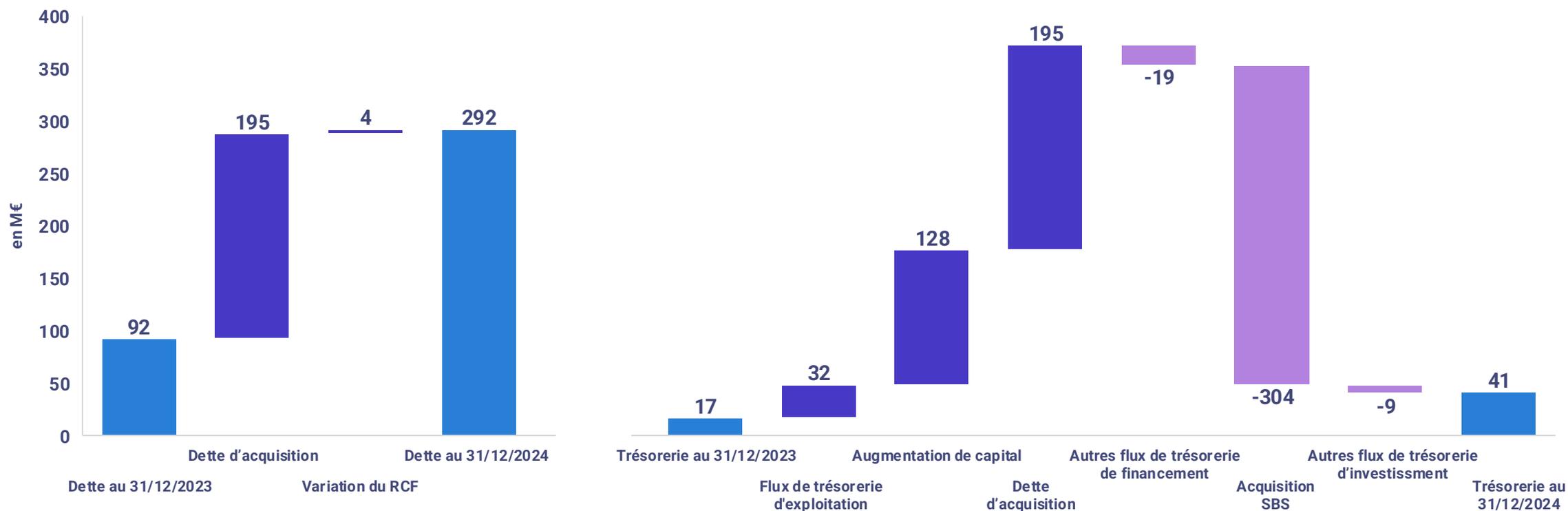
# Flux de trésorerie

Base consolidée IFRS (12m Axway + 4m SBS) - SBS génère la majeure partie de son cash-flow au premier semestre !

en M€	2024 12m AXW + 4m SBS	2024 4m SBS	2024 12m AXW	2023 Publié Axway	Variation
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>31,7</b>	<b>-7,1</b>	<b>39,0</b>	<b>32,1</b>	<b>6,9</b>
<i>dont variation du BFR</i>	<i>-37,1</i>	<i>-12,6</i>	<i>-24,5</i>	<i>-32,9</i>	<i>8,4</i>
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>-312,9</b>	<b>-0,9</b>	<b>-312,1</b>	<b>-12,6</b>	<b>-299,5</b>
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>304,7</b>	<b>13,7</b>	<b>291,0</b>	<b>-21,1</b>	<b>312,1</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>23,9</b>	<b>6,1</b>	<b>17,9</b>	<b>-1,6</b>	<b>19,5</b>
<b>FTD sans effet de levier</b>	<b>26,3</b>	<b>-10,9</b>	<b>37,2</b>	<b>27,1</b>	<b>10,1</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,7%</i>	<i>-8,2%</i>	<i>11,3%</i>	<i>8,5%</i>	<i>+2,8%</i>

# Bilan

Consolidé IFRS



	31/12/2023	31/12/2024
<b>Levier</b> (Dette nette / EBITDA)	1.19 x	2.87 x
<b>Gearing</b> (Dette nette / Capitaux propres)	0.22 x	0.47 x
<b>Dette nette / Capital employé</b>	18 %	32 %

	31/12/2023	31/12/2024
<b>Capitaux propres</b>	346 M€	532 M€
<b>Dette nette</b>	76 M€	250 M€
<b>Capital employé</b>	422 M€	783 M€

# T1 2025 - La dynamique se poursuit

## Répartition du chiffre d'affaires par entreprise du portefeuille

M€ / %	T1 2025	T1 2024 Proforma	T1 2024 Retraité	Croissance Totale	Croissance Organique
<b>Périmètre Axway</b>	<b>82,5</b>	<b>76,9</b>	<b>77,8</b>	<b>7,2%</b>	<b>6,0%</b>
<b>Périmètre SBS</b>	<b>88,3</b>	<b>82,4</b>	<b>82,8</b>	<b>7,2%</b>	<b>6,7%</b>
Consolidation	-0,4	0,0	0,0		
<b>74Software</b>	<b>170,4</b>	<b>159,4</b>	<b>160,6</b>	<b>6,9%</b>	<b>6,1%</b>

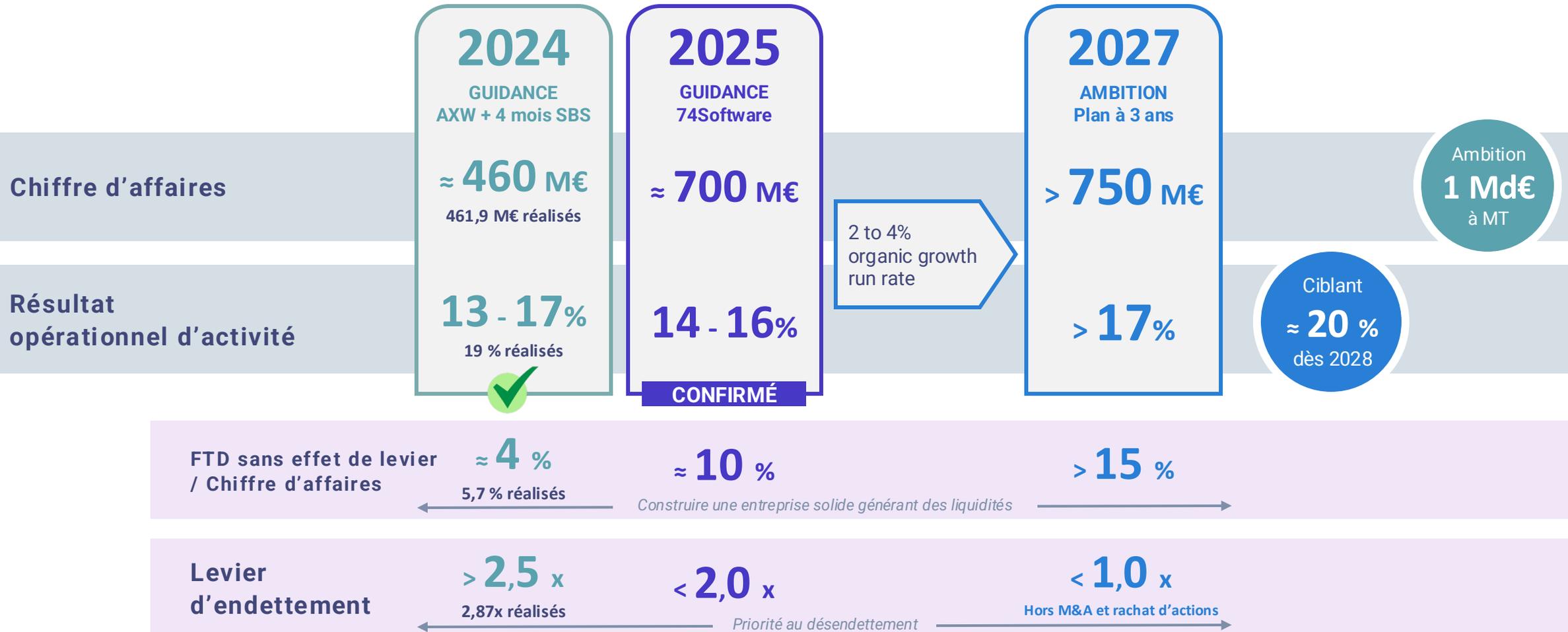
## Répartition trimestrielle du chiffre d'affaires par type

M€ / %	T1 2025	T1 2024 Proforma	T1 2024 Retraité	Croissance Totale	Croissance Organique
<b>Produits logiciels</b>	<b>139,0</b>	<b>121,9</b>	<b>123,1</b>	<b>14,1%</b>	<b>12,9%</b>
<b>Chiffre d'affaires Récurrent</b>	<b>129,5</b>	<b>116,3</b>	<b>117,5</b>	<b>11,3%</b>	<b>10,2%</b>
<i>dont Maintenance &amp; Support</i>	<i>47,0</i>	<i>47,9</i>	<i>48,3</i>	<i>-2,0%</i>	<i>-2,8%</i>
<i>dont Souscription Customer-managed</i>	<i>48,5</i>	<i>40,8</i>	<i>41,1</i>	<i>19,0%</i>	<i>18,0%</i>
<i>dont Souscription Own-managed</i>	<i>34,0</i>	<i>27,6</i>	<i>28,1</i>	<i>23,3%</i>	<i>21,3%</i>
<b>Licences</b>	<b>9,5</b>	<b>5,6</b>	<b>5,6</b>	<b>71,6%</b>	<b>69,3%</b>
<b>Services</b>	<b>31,3</b>	<b>37,5</b>	<b>37,5</b>	<b>-16,4%</b>	<b>-16,4%</b>
<b>Total</b>	<b>170,4</b>	<b>159,4</b>	<b>160,6</b>	<b>6,9%</b>	<b>6,1%</b>

- Le chiffre d'affaires du Groupe s'est établi à 170,4 M€ au T1 2025, soutenu par une croissance organique de +6,1%.
- L'ARR a enregistré une forte progression à deux chiffres : +10,9% pour Axway, +10,4% pour SBS
- La performance a reposé sur une exécution rigoureuse, des succès anticipés et une demande soutenue.
- Les objectifs annuels 2025 sont confirmés, portés par les synergies d'intégration et une stratégie axée sur les produits.

# Un futur de croissance dynamique

Grâce à une croissance organique et à des acquisitions stratégiques



# Priorité d'allocation des capitaux

## ACCENT MIS SUR LE DÉSENDETTEMENT



**< 2,0 x**  
à fin 2025

## RETOUR AU DIVIDENDE



Dès que possible  
et approprié

## RACHAT D'ACTIONS



Activation régulière  
des autorisations de  
rachat d'actions

# 04

---

## Rapports des Auditeurs de durabilité et des Commissaires aux comptes



Olivier JURAMIE & Sandrine GIMAT



Jérôme NEYRET





## Document d'enregistrement universel 2024

RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
RAPPORT DE DURABILITÉ

74Software



### Rapport de durabilité :

à partir de la **page 59**  
du Document d'enregistrement universel 2024



### Rapport sur les comptes consolidés :

à partir de la **page 269**  
du Document d'enregistrement universel 2024



### Rapport sur les comptes annuels :

à partir de la **page 296**  
du Document d'enregistrement universel 2024



### Rapport spécial sur les conventions réglementées :

à partir de la **page 181**  
du Document d'enregistrement universel 2024



**SCANNEZ-MOI**

Pour accéder au  
Document d'Enregistrement  
Universel 2024

# 05

---

## Informations sur les résolutions proposées



Franck Kéloglanian  
Secrétaire du Conseil d'administration

# Informations sur les résolutions proposées

## Règles de quorum et de majorité

### Assemblée Générale Ordinaire

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire nécessitent **un quorum du cinquième des actions** ayant droit de vote et la **majorité des voix** dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

### Assemblée Générale Extraordinaire

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire nécessitent **un quorum d'un quart des actions** ayant droit de vote et une **majorité des deux tiers des voix** dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

# Informations sur les résolutions proposées

## Assemblée Générale Ordinaire

### Résolutions 1 à 3 : Approbation des comptes

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un bénéfice de 3 757 857 €, et d'approuver les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces Rapports (1<sup>re</sup> résolution) ;
- Approbation des comptes consolidés clos au 31 décembre 2024 faisant apparaître un bénéfice net consolidé – part du Groupe – de 39 166 795 € et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces Rapports (2<sup>e</sup> résolution) ;
- Approbation de l'affectation du résultat (3<sup>e</sup> résolution).

### Résolution 4 : Approbation des conventions réglementées

- Approbation des conventions dites « réglementées » conclues par la Société et préalablement autorisées par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 16 mai 2024, en particulier.

# Informations sur les résolutions proposées

## Assemblée Générale Ordinaire

### Résolutions 5 à 13 : Rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux

- Proposition de porter à 500 000 € la somme fixe annuelle à allouer aux administrateurs, en ce compris le censeur, au titre de l'exercice en cours et jusqu'à nouvelle décision (5<sup>e</sup> résolution) ;
- Statuer sur la politique de rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux (6<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> résolutions) ;
- Statuer sur les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice ou attribués au titre du même exercice à l'ensemble des mandataires sociaux (10<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> résolutions).

# Informations sur les résolutions proposées

## Assemblée Générale Ordinaire

### Résolutions 14 à 19 : Renouvellements et ratifications de mandats d'administrateurs et du censeur

- Proposition de voter le renouvellement du mandat de Madame Nicole-Claude Duplessix sur la base (i) de son profil et de ses compétences, intéressants pour l'évolution du Groupe et (ii) sur la base du travail déjà accompli (14<sup>e</sup> résolution) ;
- Proposition de voter la ratification de la cooptation et/ou la nomination de Monsieur Olivier Placca et de Monsieur Patrick Renouvin et pour une nouvelle durée de quatre années (15<sup>e</sup> à 17<sup>e</sup> résolutions) ;
- Proposition de voter la cooptation et la nomination de Monsieur Michael Gollner en qualité de censeur pour une durée de quatre années (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> résolutions).

# Informations sur les résolutions proposées

## Assemblée Générale Ordinaire

### OLIVIER PLACCA



#### Compétences

- Connaissance des métiers de l'édition de logiciels
- Connaissance du secteur des services financiers
- Expérience d'entrepreneur
- Finance, Risques et Contrôle – Maîtrise
- RSE - RH, Rel. Soc.
- Dimension internationale

Age : 56 ans

Olivier Placca possède plus de 30 ans d'expérience dans les domaines de la technologie et de l'innovation. Il est reconnu pour son expertise approfondie dans les plateformes cloud/SaaS et les technologies innovantes telles que les APIs, l'Intelligence Artificielle, le Machine-Learning et le Big Data. Co-fondateur et ancien Président-Directeur général de Tinubu Square S.A., Olivier, grâce à son leadership et sa vision stratégique, a hissé l'entreprise, d'une start-up innovante à une position de leader sur le marché des solutions SaaS B2B dédiées à l'assurance-crédit et à la caution, avec une croissance significative des revenus récurrents à l'échelle internationale. Auparavant, Olivier a exercé des fonctions de Direction chez Experian et SG2 où il a prouvé sa capacité à piloter des transformations majeures dans les secteurs de la banque et de l'assurance. Olivier est diplômé en informatique de gestion à l'université de Paris XI et détient des certifications de programmes exécutifs à l'université de Stanford et à l'INSEAD.

#### Mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice :

##### Au sein de 74Software

- Administrateur.

##### En dehors de 74Software

- Administrateur de Tinubu Square SA (France) ;
- Président d'OP Advisory SASU (France).

#### Mandats échus exercés au cours des cinq dernières années :

- Président Directeur général de Tinubu Square SA (France, juin 2024) ;
- Président de T-Square (France, juin 2024) ;
- Président de Recovery Square (France, juin 2024) ;
- Président de Tinubu Square Americas Inc. (USA, juin 2024) ;
- Président de Tinubu Square B&A LLC (USA, juin 2024) ;
- Président de Tinubu Square Singapore PTE (Singapour, juin 2024) ;
- Président de Tinubu Square Innovations Inc. (Canada, juin 2024) ;
- Directeur général délégué de Tinubu Square SA (France, juin 2024).

### PATRICK RENOUVIN



#### Compétences

- Connaissance des métiers de l'édition de logiciels
- Connaissance du secteur des services financiers
- Finance, Risques et Contrôle – Expertise
- RSE - RH, Rel. Soc. et Env't Sociétal
- Dimension internationale

Age : 65 ans

Diplômé du Conservatoire national des arts et métiers en informatique et gestion, Patrick Renouvin débute sa carrière en 1981 au sein de G-CAM, filiale informatique de la Caisse des Dépôts et Consignations. En 1986, il rejoint Andersen Consulting en tant que consultant, puis intègre Bossard Consultant en 1991. Durant cette période, il pilote principalement des schémas directeurs et des projets informatiques pour les collectivités locales et diverses institutions financières. En 1999, il intègre le Crédit du Nord où il occupe le poste de Directeur général adjoint, en charge des systèmes d'information et des opérations bancaires. En 2008, il est nommé Directeur délégué de la banque de détail hors France métropolitaine de la Société Générale, où il supervise les opérations et l'informatique de 42 filiales à l'international. En 2012, il prend la Direction des systèmes d'information de La Banque Postale et du Réseau La Poste, participant activement à la transformation du modèle opérationnel. Parallèlement, il exerce divers mandats d'administrateur pour les filiales de ces groupes. En 2019, il rejoint Dexia comme Directeur général délégué, avec pour mission de mener à bien l'externalisation complète des back-offices et de l'informatique dans le cadre du plan de résolution ordonnée. Depuis 2023, Patrick Renouvin intervient en tant que Senior Advisor sur des projets de transformation digitale.

#### Mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice :

##### Au sein de 74Software

- Administrateur.

##### En dehors de 74Software

- Administrateur de STET (France) ;
- Président de P-Renouvin Conseil SASU (France).

#### Mandats échus exercés au cours des cinq dernières années :

Néant.

# Informations sur les résolutions proposées

## Assemblée Générale Ordinaire

### Résolutions 20 à 23 : Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes aux fonctions de Commissaires aux comptes titulaire et en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité

- Proposition de renouveler Forvis Mazars et Aca Nexia en qualité de Commissaires aux comptes au titre de deux missions : (i) l'audit et la certification des comptes annuels et consolidés et (ii) la certification des informations en matière de durabilité, chacune pour une durée de six années (20<sup>e</sup> à 23<sup>e</sup> résolutions).

### Résolution 24 : Programme de rachat d'actions

- Renouvellement pour 18 mois de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital à la date de réalisation desdits achats, au prix maximum de 60 € par action (hors frais d'acquisition) soit un montant maximum de 178 477 164 €. Cette autorisation ne pourra pas être utilisée en période d'offre publique.

# Informations sur les résolutions proposées

## Assemblée Générale Extraordinaire

### Résolution 25 : Résolution portant sur l'annulation d'actions

- Proposition d'autoriser le Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par voie d'annulation de tout ou partie des actions acquises dans le cadre de l'article L 22-10-62 du Code de commerce (autorisation d'acquisition explicitée par la 24<sup>e</sup> résolution) et ce dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents. Cette autorisation serait consentie pour une durée de 26 mois.

# Informations sur les résolutions proposées

## Assemblée Générale Extraordinaire

### Résolutions 26 à 32 : Résolutions portant sur des délégations et autorisations financières

Résolution	Objet	Durée	Seuil ou plafond
26	Augmentations de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes admises à la capitalisation (émission gratuite et/ou élévation du nominal)	26 mois	20 M€ de nominal
27	Émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois	50 % du capital social (actions) 200 M€ (titres de créance)
28	Émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange (« cas visé au 1 de l'article L. 411-2 du CMF exclu »)	26 mois	10 % du capital social (plafond pouvant être porté à 20 % en présence d'un droit de priorité) 200 M€ (titres de créance)
29	Émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	26 mois	10 % du capital social 100 M€ (titres de créance)
30	Augmentation du nombre de titres en cas de demande excédentaire dans le cadre des émissions réalisées en vertu des résolutions 27 à 29	26 mois	Soit une augmentation du plafond de l'émission initiale dans la limite de 15%
31	Émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en rémunération d'apports en nature hors période d'offre publique d'échange	26 mois	10 % du capital social
32	Plafond global applicable aux émissions réalisées en vertu des résolutions 27, 28, 29 et 31	26 mois	50 % du capital social (actions) 200 M€ (titres de créance)

# Informations sur les résolutions proposées

## Assemblée Générale Extraordinaire

### Résolutions 33 à 35 : Résolutions portant sur l'intéressement des salariés au capital

Résolution	Objet	Durée	Seuil ou plafond
33	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	26 mois	3 % du capital à la date de décision du Conseil d'administration
34	Attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux éligibles du groupe 74Software	38 mois	5 % du capital à la date de décision du Conseil d'administration
35	Attribution d'options de souscription d'actions ou attribution de droits à actions aux salariés et mandataires sociaux éligibles du groupe 74Software	38 mois	1 % du capital à la date de décision du Conseil d'administration

# Informations sur les résolutions proposées

## Assemblée Générale Extraordinaire

### Résolutions 36 à 41 : Résolutions portant sur la modification des statuts

- Proposition de modifier les statuts de la société – articles 15, 16, 17, 23, 29 et 40 - afin de permettre la tenue de réunions à distance (loi attractivité), d'intégrer les évolutions récentes sur la rémunération du Président du Conseil et la reconstitution des capitaux propres, et de simplifier la procédure de nomination provisoire des censeurs (36<sup>e</sup> à 41<sup>e</sup> résolutions).

## Assemblée Générale Ordinaire

### Résolution 42 : Pouvoirs pour les formalités

- Proposition de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale du 20 mai 2025 en vue de l'accomplissement des formalités requises et consécutives à ladite Assemblée.

# 06

---

## Questions & Réponses

Des micros sont à votre disposition



Traduction simultanée

**74Software**

# 07

---

## Vote des résolutions



Franck Kéloglanian  
Secrétaire du Conseil d'administration

# Quorums & majorités

		<b>TITRES</b>	<b>VOIX</b>
Nombre d'actions formant le capital		XX XXX XXX	
Nombre d'actions ayant droit de vote		XX XXX XXX	XX XXX XXX
Quorum nécessaire AGO (1/5)		XX XXX XXX	
Quorum nécessaire AGE (1/4)		X XXX XXX	
Actionnaires présents et représentés (X XXX)	XX,XX %	XX XXX XXX	
Voix des actionnaires présents et représentés	XX,XX %		XX XXX XXX
Majorité simple AGO* (1/2)			XX XXX XXX
Majorité renforcée AGE* (2/3)			XX XXX XXX

# Fonctionnement du boîtier de vote

1

Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée

2

Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

1 = Pour

2 = Contre

3 = Abstention



Message d'information en bas de l'écran du boîtier :

- **Mention « reçu » : le vote est pris en compte**
- **Mention « voté » : le vote est enregistré définitivement**

# Première résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

# Deuxième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024

# Troisième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

### 3. Affectation du résultat de l'exercice

# Quatrième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées –  
Approbation de ces conventions

# Cinquième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

5. Somme fixe annuelle à allouer aux membres du Conseil d'administration, en ce compris le(s) censeur(s)

# Sixième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

### 6. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

# Septième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

7. Approbation de la politique de rémunération du Directeur général

# Huitième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

### 8. Approbation de la politique de rémunération du Directeur général délégué

# Neuvième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

9. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration, en ce compris le censeur

# Dixième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

10. Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce

# Onzième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

11. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Pierre Pasquier, Président du Conseil d'administration

# Douzième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

12. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Patrick Donovan, Directeur général

# Treizième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

13. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Éric Bierry, Directeur général délégué, depuis le 2 septembre 2024

# Quatorzième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

14. Renouvellement du mandat de Madame Nicole-Claude Duplessix en qualité d'administratrice

# Quinzième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

15. Ratification de la cooptation de Monsieur Olivier Placca en qualité d'administrateur

# Seizième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

16. Renouvellement du mandat de Monsieur Olivier Placca en qualité d'administrateur

# Dix-septième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

17. Ratification de la cooptation de Monsieur Patrick Renouvin en qualité d'administrateur

# Dix-huitième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

18. Ratification de la nomination de Monsieur Michael Gollner en qualité de censeur

# Dix-neuvième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

19. Renouvellement de Monsieur Michael Gollner en qualité de censeur

# Vingtième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

20. Renouvellement du cabinet Forvis Mazars en qualité de Commissaire aux comptes titulaire

# Vingt-et-unième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

21. Renouvellement du cabinet Aca Nexia en qualité de Commissaire aux comptes titulaire

# Vingt-deuxième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

22. Renouvellement du cabinet Forvis Mazars en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité

# Vingt-troisième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

23. Renouvellement du cabinet Aca Nexia en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité

# Vingt-quatrième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

24. Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L 22-10-62 du Code de commerce.

# Vingt-cinquième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

25. Autorisation donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'annuler les actions propres détenues par la Société rachetées dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce

# Vingt-sixième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

26. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes

# Vingt-septième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

27. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société

# Vingt-huitième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

28. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange

# Vingt-neuvième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

29. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

# Trentième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

30. Autorisation d'augmenter le montant des émissions décidées en application des 27e, 28e et 29e résolutions de la présente Assemblée

# Trente-et-unième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

31. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, hors offre publique d'échange

# Trente-deuxième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

32. Limitation globale des délégations prévues aux 27e, 28e, 29e et 31e résolutions de la présente Assemblée

# Trente-troisième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

33. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail

# Trente-quatrième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

34. Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés dans la limite de 5 % du capital social, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

# Trente-cinquième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

35. Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés

# Trente-sixième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

36. Modification de l'article 15 « Organisation du Conseil » des statuts de la Société afin d'apporter une précision concernant la détermination de la rémunération du Président du Conseil d'administration

# Trente-septième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

37. Modification de l'article 16 « Délibérations du Conseil » des statuts de la Société concernant l'utilisation d'un moyen de télécommunication et le recours à la consultation écrite

# Trente-huitième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

38. Modification de l'article 17 « Pouvoirs du Conseil d'administration » des statuts de la Société afin de le mettre en harmonie avec les dispositions de l'article L. 225-36 du Code de commerce

# Trente-neuvième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

39. Modification de l'article 23 « Collège de censeurs » des statuts de la Société afin d'en simplifier la rédaction et la mise en œuvre

# Quarantième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

40. Modification de l'article 29 « Accès aux Assemblées – Pouvoirs – Composition » des statuts de la Société concernant l'utilisation d'un moyen de télécommunication

# Quarante-et-unième résolution

## Assemblée Générale Extraordinaire

41. Modification de l'article 40 « Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social » des statuts de la Société afin de le mettre en harmonie avec les dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce

# Quarante-deuxième résolution

## Assemblée Générale Ordinaire

### 42. Pouvoirs pour les formalités

# 08

---

## Clôture de l'Assemblée Générale



Pierre Pasquier  
Président du Conseil d'administration

# Merci

---

74Software

# Glossaire et indicateurs alternatifs de performance

- ARR Axway : *Annual Recurring Revenue* - Montants de facturation annuelle prévus pour tous les contrats de maintenance et d'abonnement actifs.
- ARR SBS : *Annual Recurring Revenue* - Revenus récurrents mensuels pour le dernier mois de la période couverte par le rapport, multipliés par 12. Lorsque les contrats sont affectés par la saisonnalité ou par des éléments basés sur le volume contractuel, les 12 derniers mois de revenus sont agrégés pour déterminer l'ARR. Les recettes récurrentes attendues des contrats signés mais non encore actifs ne sont pas incluses dans l'ARR.
- NPS : *Net Promoter Score* – Indicateur de satisfaction et de recommandation des clients pour une entreprise.
- Croissance organique : Croissance du chiffre d'affaires entre la période considérée et la période précédente, retraitée des effets du périmètre de consolidation et des taux de change.
- Résultat opérationnel d'activité : Résultat opérationnel courant retraité de la charge sans impact sur les liquidités liée aux stock-options et assimilés, ainsi que des dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.
- Proforma : Les mesures pro forma supposent que l'acquisition de SBS a eu lieu au début de la période de référence respective.
- Chiffre d'affaires retraité : Chiffre d'affaires de l'année précédente, ajusté en fonction du périmètre de consolidation et des taux de change de l'année en cours.
- Flux de trésorerie disponible sans effet de levier : Flux de trésorerie disponible avant éléments exceptionnels et avant charges d'intérêt nettes.

**74Software**